

## LE SUJET DU MOIS : MAI 2022

### DIRIGER UN CLUB !

Diriger un club de volley, le développer et le structurer !

Notre sujet de ce mois de mai se tourne auprès de nos bénévoles. Toutes ces personnes qui œuvrent dans l'ombre et dont on ne connaît pas les missions tant elles sont variées. Dans ce sujet du mois nous allons tenter de répondre à toutes les interrogations des nouveaux dirigeants et clubs ou éclaircir des points pour les plus aguerris.

Tout d'abord, les associations sportives dépendent du fonctionnement « association loi 1901 ». Ce qui signifie que le but est non lucratif, donc de ne faire aucun profit. Selon les chiffres du premier juillet 2021, en France sont comptées 1.5 millions d'associations de ce type. Ce qui représente 1 association pour 44 habitants.

Les associations sportives sont donc une mise en commun de plusieurs personnes ayant un but partagé.

Il est aujourd'hui impossible de parler d'association sans mettre en avant le fait que la gestion se fait minimum par 3 personnes ; le Bureau de l'association. Le bureau est composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire général. Selon la taille de l'association, le bureau peut voir intégrer un vice-président voire un conseil d'administration pour étoffer l'équipe et les missions de chacun. Les rôles sont simples, intéressants et enrichissants. Le président veille bien évidemment à la bonne marche de l'association et c'est le représentant légal. Il doit rendre compte de sa gestion devant l'Assemblée Générale qui se réunit selon les statuts au minimum 1 fois par an.

Le trésorier est garant de la gestion financière et est bien évidemment en étroite collaboration avec le président. C'est en général le trésorier qui s'occupe de l'encaissement des cotisations et il gère le bon équilibre du budget annuel de l'association (surtout s'il y a des salariés dans la structure).

Le secrétaire général assure la gestion administrative. Il va donc gérer toute la paperasse et s'occuper des transmissions des comptes rendus.

Ces trois membres sont essentiels pour lancer une association, la gérer et la diriger en étroite collaboration avec une mairie pour la mise à disposition d'équipements municipaux (gymnases principalement dans notre cas).

Ces 3 personnes maintiennent à flots les inscriptions des équipes et peuvent bien évidemment s'entourer de volontaires (parents, adhérents, ...)

Dans des associations sportives structurées et ayant des objectifs sportifs, vous pourrez voir apparaître le rôle de directeur sportif ou directrice sportive. Cette personne veillera au développement sportif de la structure. Il mettra en place avec l'accord du Bureau une stratégie de développement. Les objectifs à atteindre pourront être fixés à 1an, à 2ans ou à 5ans.

Pour développer sa structure vous l'aurez compris il vous faut des objectifs et un plan d'action. Tout ne sera pas réalisable de suite, renseignez-vous sur ce qui existe à côté de chez vous, ce que votre municipalité vous autorisera, ce que les autres sports font et bien évidemment ce qui fonctionne et ne fonctionne pas.

Au volley on adhère à la FFVolley, et toutes les années - et ce dès la première – on s'affilie pour pouvoir profiter des championnats mis en place, etc. La première année cette affiliation donne aux GSA (Groupement Sportif Affilié) : 2 licences dirigeants à -50%, les 10 premières licences à 1€, une dotation de 10 ballons pour un coût d'affiliation de 16€. L'année suivante les 10 premières licences sont à -50%, l'affiliation est gratuite et la dotation en ballon est de 5. Attention, la ré affiliation a toujours lieu vers la fin juin / début juillet. Elle est demandée pour la saisie des licences. Elle est disponible depuis l'espace fédéral et elle est à ne pas oublier !

Pour cette saison 2021-2022, la fédération a appuyé les clubs pour la reprise après COVID (plan de reprise) en donnant la possibilité d'avoir 10 licences encadrement gratuites. Cette rentrée la FFVolley prévoyait donc d'aider 12 000 licences, pour des personnes non licenciées au cours des deux dernières saisons, soit 19/20 et 20/21. Ceci afin d'accompagner les clubs dans le renouvellement des encadrants ou dans le développement de ses encadrants.

Être dirigeant de club c'est aussi participer activement à la vie du sport en général. C'est être présent ou représenté lors des AG des instances (comité et ligues). C'est pouvoir proposer des « vœux » afin de faire évoluer les règlements ou les compétitions.

Être dirigeant de club c'est connaître les règlements des différentes compétitions, des différents niveaux de jeu, et des possibilités d'évolution des équipes. C'est la capacité à faire le point tous les ans avec les adhérents (AG) afin de créer une rétrospective et de participer aux actions ou à la mise en place de la saison prochaine. L'AG c'est le moment convivial et festif de l'année pour le GSA, mais c'est aussi le passage obligatoire pour le vote du budget, le vote des tarifs, l'élection ou la réélection des membres du bureau, les dossiers de subventions obtenus ou pas, le point sur les résultats sportifs des équipes, ...

Et bien sûr c'est sans oublier qu'un club a une vie et qu'il faut l'animer ! pour cela vous avez déjà tout compris parce que tous les clubs du département mettent déjà en place :

- 1 tournoi interne (pour que les équipes se connaissent)
- 1 tournoi nocturne (parce qu'on adore s'épuiser toute la nuit avec un ballon)
- 1 tournoi sur herbe (très différents mais la convivialité est de mise)
- Des stages (en plus de faire participer les jeunes aux stages du comité, voire de la ligue)
- 1 AG.

Un club ça prend aussi le temps de chercher des partenaires ou des sponsors. Et oui les clubs se professionnalisent et ont besoin de financement pour des actions dont l'aide extérieure est nécessaire.

Cela sert aussi à alléger les finances et à équilibrer les budgets, et gagner en visibilité. Avec la COVID, nous confirmons que le sponsoring est toujours d'actualité. Partager les valeurs et les ambitions sont toujours un axe fort de développement.

Pour toute question organisationnelle, n'oubliez pas que vous pouvez demander conseil à votre référent club.

Pour toute envie de mieux comprendre la gestion de votre club ou de participer à la vie associative, contactez vos dirigeants ! Les bénévoles se font rares, ils seront ravis de vous accueillir pour vous donner des missions.

Pour toute envie de vous lancer dans une nouvelle structure, le CDRML VB reste bien évidemment à votre écoute pour vous accompagner dans toutes vos démarches.

On pourra vous conseiller de toujours voir plus loin que le bout de votre nez. En effet certains projets sont sur du long terme, et avec le travail à côté il est toujours délicat de prendre du temps pour

avancer correctement. Malgré les plannings chargés, les TO DO LIST, les agendas partagés, les retro-plannings, une excellente mémoire peuvent permettent à chacun de s'orienter et de s'organiser.

La gestion d'un club doit se faire en équipe, en partage et en bienveillance. La gestion d'un club aura toujours besoin d'un renouveau, aura toujours besoin d'un sens de l'organisation sans faille, et bien sûr, aura de plus en plus besoin de se professionnaliser pour se tourner vers une structuration d'entreprise.